

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE
L'ÉCOLE INTERNATIONALE DE SAINT-SACREMENT
1430 Ch Sainte-Foy, Québec QC G1S 2N8**

**Le 7 décembre 2020 à 18h45, par visioconférence TEAMS
Centre de services scolaire de la Capitale**

Étaient présent(e)s :	
Madame Cathy Lachapelle	Membre parent
Madame Amélie Nault	Membre parent
Madame Julie Veillette	Membre parent
Monsieur Mohamed Diallo	Membre parent
Monsieur Jérôme Figuier	Membre parent Représentant au comité de parents
Madame Isabelle Baribeau	Enseignante
Madame Isabelle Forget	Enseignante
Monsieur Mathieu Hardy	Enseignant
Madame Marie-France Rousseau	Responsable du service de garde
Madame Marie-Christine Boivin	Personnel de soutien
Madame Marie-Claude Joly	Directrice

Étaient absent(e)s :	

Invités	
Madame Maryse Mayer	Fondation de l'École internationale de St-Sacrement, trésorière
Madame Séverine Boehler	Responsable de l'OPP
Monsieur Jonathan Leclercq	Fondation de l'École internationale de St-Sacrement, président

1. Ouverture de la réunion, consignation des présences et vérification du quorum

Constatant qu'il y a quorum, Monsieur Jérôme Figuier, déclare l'ouverture de la séance du conseil d'établissement à 18h45.

2. Accueil

Monsieur Figuier souhaite la bienvenue à tous. Chacun des membres se présentent.

3. Questions du public

Aucune demande n'a été reçue pour la rencontre de ce soir.

4. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans modification sur proposition de Madame Marie-France Rousseau, secondée par Madame Julie Veillette.

CÉ : 11/12/2020

5. Adoption du procès-verbal du 13 octobre 2020 📄

- L'adoption du procès-verbal du 13 octobre est reportée à la prochaine rencontre puisque tous ne semblent pas avoir eu la même compréhension des échanges concernant le point 15.
 - o Certains membres du conseil pensaient que de nouvelles informations seraient recueillies avant de prendre une décision (coût pour l'école et données statistiques sur le temps d'attente des parents en heure de pointe entre autres)
 - o D'autres membres pensaient que la décision prise correspondait à un accord pour mettre en place l'application au sein de l'école sans informations complémentaires.
 - o Il est à noter que la mise en place d'un tel service relève de la responsabilité de la direction de l'école.
 - o Ainsi, cette situation nous aide à préciser la manière de présenter les sujets lors du conseil d'établissement et de revoir les attributions du conseil d'établissement.
 - o De plus, cette situation nous permet de porter une attention particulière lors des moments de vote pour les prochains conseils d'établissement et valider la compréhension de chacun sur ce qui nous est demandé au moment des votes ou propositions.

6. Suivi au procès-verbal 13 octobre 2020

Point 6 : Plomb dans l'eau

La lettre aux parents n'a pas encore été envoyée aux parents puisque la direction est toujours en attente de précisions quant au moment prévu pour la réalisation des travaux afin d'inclure cette information dans la lettre. Il est convenu avec les membres du CÉ que la lettre sera envoyée au plus tard en janvier, avec ou sans l'information relative à l'échéancier des travaux.

Point 7 : Dénonciation d'intérêts

La direction n'a pas encore fait parvenir le document aux membres. Puisque tous sont en mesure de retourner le formulaire numériquement, celui-ci sera envoyé par courriel aux membres du CÉ.

Point 13 : Calendrier des rencontres du CÉ 20-21

La rencontre prévue le 5 avril 2021 est devancé au 29 mars 2021.

Point 15 : Système Hop Hop au service de garde

- Environ la moitié des parents dont les enfants sont inscrits au service de garde utilisent l'application;
- Nous n'avons pas de statistiques sur le temps moyen d'attente pour les parents utilisateurs. Il est mentionné que le service de garde ainsi que les parents peuvent ajuster le délai de notification de façon à réduire l'attente s'il y a lieu;
- Les parents semblent satisfaits de l'application.


Point 19.2 : Anglais

La direction a fait le suivi auprès de l'enseignante. Celle-ci a été dispensé de se joindre à un des comités de l'école. Le temps imparti à cette tâche sera utilisé pour bonifier le cours d'anglais.

DÉCISION :

CONSULTATION :

INFORMATION :

7. Reddition de compte : Résultats financiers pour l'année 2019-2020 

La direction présente le document de reddition de comptes du budget pour l'année 2019-2020. Ce document identifié CE 20-21-03 est déposé au cahier des annexes.

8. Formation obligatoire pour les membres du C.É.

- 8.1 Rôle du CE, du président et de ses membres;
- 8.2 Organisation et le fonctionnement d'une réunion du Conseil d'établissement.
- 8.3 Relation et la communication entre le CE, les membres représentants des parents et l'ensemble des parents de l'école;
- 8.4 Élaboration de l'ordre du jour et des éléments qui y sont rapportés tardivement;
Vigilance du président sur les points ajoutés
- 8.5 Suivi et la participation des membres entre les réunions du CE;

En vrac, les éléments suivants ont été mentionnés :

- Pouvoir décisionnel des parents
- Suivi du budget et du projet éducatif
- Vigilance sur les procédures
- Vigilance par rapport à la poursuite de la formation (ajout de capsules)
- Importance de la communication direction-président
- Gestion du temps et des droits de parole par le président
- Canal de communication entre le président et les parents de l'école ► Monsieur Figuière créera une adresse courriel pour le CÉ
- Information des parents des membres des différents organismes reliés à l'école via le Parent-Thèse
- La création d'un Facebook pour l'école est proposée. Étant donné que les enseignants ont tous une plateforme pour leur classe qu'ils alimentent déjà avec du contenu, le Facebook serait redondant et inutile. De plus, le maintien d'un tel site nécessite un suivi quasi quotidien et une lourdeur de tâche que l'équipe-école ne désire pas prendre en charge dans le contexte actuel.

9. Projet sur la sécurité routière aux abords de l'école

Un comité a été mis sur pied, avec Madame Lachapelle à sa tête. Le comité travaille sur trois axes d'intervention :

- Collaboration avec le Collège Stanislas afin d'identifier les secteurs plus à risque pour les déplacements pédestres ou à vélo;
- Collaboration avec différents milieux scolaires pour faire des représentations auprès de la Ville de Québec au sujet des trajets scolaire et des déplacements sécuritaires;
- Appel d'offre de la Ville de Québec :
 - Permet à l'école d'aller chercher une subvention de 3000\$
 - Le projet vise à sensibiliser les parents et gens du quartier à la sécurité routière aux abords de l'école
 - Projet de création d'une exposition sur la clôture de la cour des petits
 - Octroi de 100\$/classe pour l'achat de matériel
 - Création d'un dessin/bande-dessinée/texte par les élèves

- Trois créations /classe seront sélectionnées et reproduites sur du Coroplast et exposées sur la clôture au printemps

10 Correspondance et informations :

10.1 Du président
Monsieur Figuié enverra ses informations par courriel.

10.2 Du représentant au comité de parents
Monsieur Figuié enverra ses informations par courriel.

10.3 De la représentante du service de garde
Le service de garde s'est inscrit à un projet de la Ville de Québec qui vise à encourager les écoles à décorer sa façade pour le temps des fêtes. La ville octroie un montant de 500\$ aux écoles participantes pour les soutenir dans la réalisation de ce projet. Des décorations sont déjà installées et de nouvelles s'ajoutent à chaque jour. Certains enseignants ce sont également joints au projet.

10.4 De l'OPP
C'est Madame Séverine Boehler qui chapeaute une équipe de parents-bénévoles d'environ 10 personnes. Une adresse de courriel a été créée spécialement pour l'OPP : oppstsac@gmail.com. Cette adresse a été partagée à l'ensemble des parents.

En plus d'avoir aidé la Fondation dans la livraison des commandes de boissons chaudes, l'OPP a créé une magnifique mosaïque destinée à l'équipe-école pour souligner leur appréciation du travail fait auprès des élèves, spécialement dans un contexte de pandémie. Cette mosaïque a été partagée à l'ensemble du personnel de l'école par la direction d'établissement.

Madame Boehler souligne que la mission de l'OPP est de travailler en collaboration avec l'équipe-école, son CÉ et sa Fondation dans la mise en œuvre de leurs missions respectives et dans la réalisation de différents projets.

10.5 De la Fondation
Monsieur Jonathan Leclercq présente la mission de la Fondation est de soutenir l'école dans la mise en œuvre de son projet éducatif, surtout au regard du Programme Primaire (PP), et de différents projets ou initiatives du personnel de l'école
Habituellement, trois levées de fonds au lieu dans l'année. La première activité de financement a déjà eu lieu (vente de boissons chaudes). Les deux autres campagnes restent à déterminer. La vente habituelle de chocolatinnes ne peut avoir lieu en raison du contexte actuel de pandémie. Il est également possible pour la Fondation d'aller chercher d'autres sources de financement.

10.6 De la direction d'établissement

- Des remplisseurs de gourdes ont été installés sur chacun des étages;
- Certaines classes vivront un spectacle de Noël virtuel.

11 Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21h51 sur proposition de Madame Isabelle Forget.

Président

Direction